

Un écrivain canadien en Belgique

M. Jacques Godbout, qui recevait récemment le prix littéraire Belgique-Canada (voir *Hebdo Canada*, vol. 6, n. 15.), s'est rendu en Belgique pour recevoir son prix.

Au cours de son séjour, il a participé à plusieurs émissions à la radio et à la télévision: entrevue à la radio RTBF avec Jean-Michel Minon, au magazine littéraire *Dynamique*; interview avec Jacques Bourlez, de la RTBF, dans le cadre de l'émission *Rencontres*; enregistrement de l'émission télévisée *Sept sur sept*, magazine littéraire et artistique présenté par Serge Flamme au premier programme de la RTBF.

D'autre part, M. Godbout a été invité à une réception offerte par le ministère de la Culture française et à laquelle étaient présents le ministre lui-même, M. Dehousse, l'ambassadeur du Canada, M. H. Lamoureux, le conseiller chargé des affaires culturelles, M. Plourde, et le délégué général du Québec, M. André Patry. L'ambassadeur, à son tour, a reçu l'écrivain à un dîner intime.

A Liège, Jacques Godbout a rencontré plusieurs personnalités de la RTBF et il a assisté à une projection privée des films de ses récentes émissions consacrées aux "journaux télévisés". Il a aussi accordé des interviews radio pour Antenne soir,

avec Raymond Arets et pour le magazine weekend *Du Coq à l'âne*.

Le journal télévisé ... un spectacle?

L'homme politique sait que pour exister il se doit de "passer" à la télévision, en particulier au bulletin d'informations.

Un film réalisé par Jacques Godbout, et produit par l'Office national du film, *Derrière l'image*, étudie cette formidable entreprise qu'est le journal télévisé, dont l'influence et les pouvoirs sont souvent insoupçonnés.

Du présentateur, qui devient par la force des choses une vedette, aux acteurs, que sont les personnalités du monde contemporain, en passant par la dramatisation de l'information, une certaine mise en scène et une tendance à montrer l'action plutôt que la réflexion, le bulletin d'informations n'est-il pas, en fin de compte, que du *show business*, le spectacle quotidien d'une réalité que l'on a l'illusion de vivre en face?

C'est à l'issue d'une recherche menée à la manière d'une enquête journalistique, aidé en cela par M. Florian Sauvageau, journaliste qui est l'auteur du scénario et le commentateur du film, que Jacques Godbout livre un document d'un très grand intérêt sur l'information télévisée et, finalement, sur la "fabrication" de l'opinion publique.

Étude sur le multiculturalisme

Le ministre d'État au Multiculturalisme, M. Norman Cafik, et le secrétaire d'État, M. John Roberts, ont annoncé au début de juin une initiative menée en commun au sein de la Compagnie des travailleurs d'été, programme de création d'emplois que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a présenté en avril.

Il s'agit d'une étude sur le multiculturalisme intitulé *Impact*: Quelles sont les coutumes en usage? Quelle est l'attitude des gens à ce sujet? Quelles sont les tendances par rapport à la citoyenneté? Environ 90 étudiants se rendront dans 14 localités pour y recueillir des renseignements et tracer le profil des groupes ethno-culturels. Ils essaieront de mesurer l'effet, sur les diverses communautés ethno-culturelles, de la nouvelle loi canadienne sur la citoyenneté. Le gouvernement se servira de ces données pour établir sa politique et préparer ses programmes en matière de multiculturalisme et d'instruction civique.

Les étudiants se rendront dans les villes suivantes: Bathurst et Chatham (Nouveau-Brunswick); Montréal et Trois-Rivières (Québec); Toronto, London, Windsor, Sudbury, Sault-Sainte-Marie, North Bay, Timmins et Thunder Bay (Ontario); Trail (Colombie-Britannique).

Nouveau président de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Au cours du congrès annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec, tenu récemment à Montréal, Mme Micheline Bouchard, a été élue présidente de l'Ordre.

Mme Bouchard succède à M. Gilles Perron.

Il s'agit de la deuxième femme à être élue à la présidence de l'Ordre qui existe depuis 58 ans. Mme Danielle Zaikoff, nommée récemment président du Conseil canadien des ingénieurs, à Ottawa, ayant rempli cette fonction de 1975 à 1976.

Diplômée en 1969 de l'École polytechnique, Mme Micheline Bouchard est ingénieur à la direction des projets de lignes de transport de l'Hydro-Québec, où elle travaille depuis huit ans.

Mme Bouchard, qui s'intéresse vivement à la formation des étudiants en génie, a déjà été membre du Conseil d'administration de l'Association des diplômés de l'École polytechnique de Montréal.

Fourniture de matériel d'épreuve pour motocyclistes

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a annoncé le 15 juin que Transports Canada fournirait du matériel d'épreuve aux organismes provinciaux qui émettent les permis de conduire. Ceux-ci en feront l'essai lors de l'évaluation d'une nouvelle épreuve à passer pour obtenir un permis "motocyclettes".

Ce matériel a été conçu et construit par une société d'Ottawa, la T.E.S. Limited, en exécution d'un contrat conclu avec la direction de la Sécurité automobile et routière de Transports Canada. Il permet d'évaluer si un candidat peut éviter des obstacles soudains, freiner et braquer sans danger dans des situations d'urgence inattendues.

Il a été mis au point pour appuyer une nouvelle épreuve d'habileté pour motocyclistes que les États-Unis sont en train d'élaborer avec l'aide de Transports Canada. Ce pays et le Canada évaluent actuel-

lement cette épreuve en vue de s'en servir pour améliorer et normaliser l'octroi des permis "motocyclettes".

Chaque organisme provincial qui octroie les permis de conduire recevra l'un des 10 dispositifs (valant \$2 200 chacun) qui seront aussi mis à la disposition d'organismes provinciaux de sécurité. Ce matériel favorisera une habileté et une compétence plus grandes chez les motocyclistes débutants que ces organismes formeront en vertu d'un programme national d'enseignement de la conduite de la motocyclette du Conseil canadien de la sécurité.

Alors que l'on comptait 30 000 motocyclettes immatriculées au Canada en 1960, il y en a plus de 350 000 aujourd'hui. En outre, de 1962 à 1975, années des plus récentes statistiques, le nombre des victimes d'accidents de motocyclette est passé de 12 à 378. Dans de nombreux cas, on a attribué cette augmentation à l'inexpérience des conducteurs.